

## LZR-H100 : SOLUTION DE BOUCLE DISSIMULÉE

Le présent document a pour objet de définir la procédure d'utilisation d'un LZR-H100 comme boucle dissimulée.

La portée de ce document se limite à l'utilisation du capteur LZR-H100 avec des portails pivotants.

### Qu'est-ce qu'une boucle dissimulée?

Une boucle dissimulée empêche le mouvement du portail lorsqu'un véhicule est détecté dans le rayon de mouvement du portail pivotant.

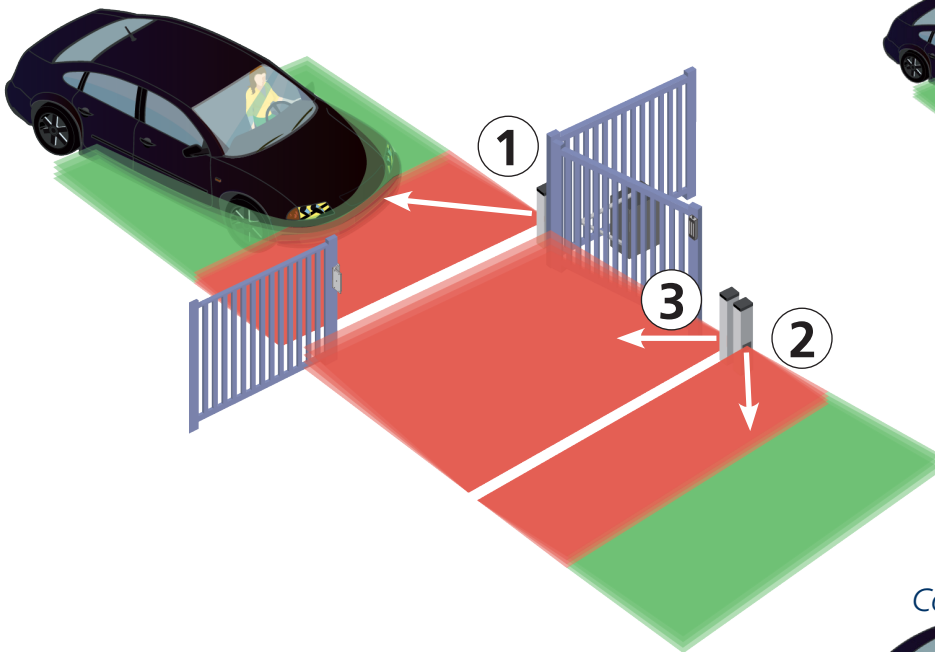
### INFORMATION CONCERNANT L'INSTALLATION

Un capteur LZR-H100 supplémentaire est requis lors de l'utilisation d'une boucle dissimulée.

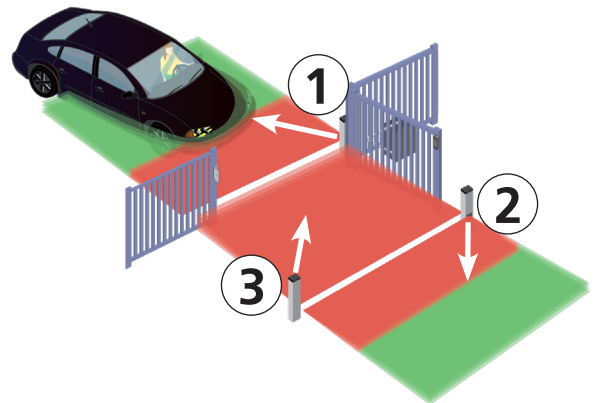
L'aspect le plus important du capteur de « boucle dissimulée » désigné est la position et la direction du champ de détection.

Les trois images ci-dessous démontrent le positionnement du capteur de « boucle dissimulée » (se rapporter au capteur n° 3).

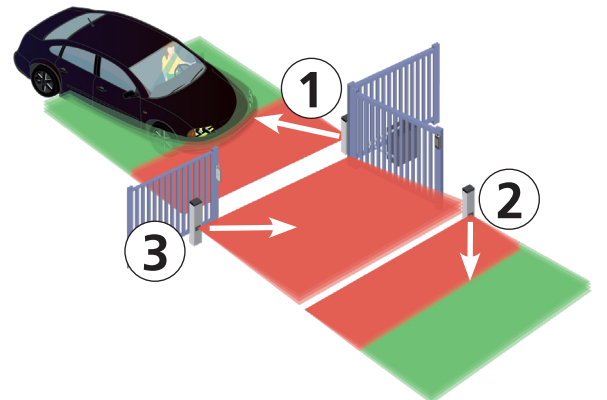
#### CONFIGURATION RECOMMANDÉE DU CAPTEUR



#### Configuration alternative du capteur



#### Configuration alternative du capteur



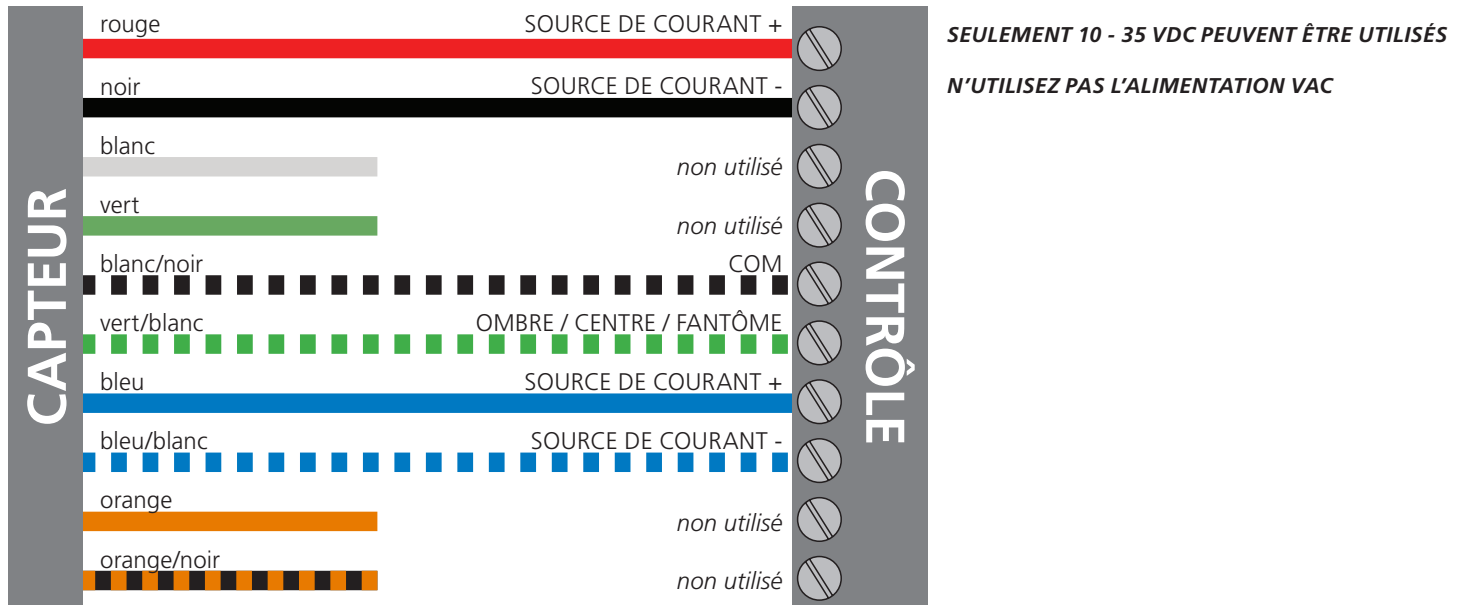
**BEA, Inc. recommande l'installation de tous les capteurs LZR-H100 du même côté de l'entrée que l'automatisme de portail.**

Voir la section « Configuration recommandée du capteur » ci-dessus.

## INSTRUCTIONS DE CÂBLAGE

Le schéma de câblage suivant concerne uniquement le capteur «boucle d'ombre».

Les autres capteurs peuvent être câblés comme indiqué dans le Guide de l'utilisateur du LZR-H100 (75.5984).



### ATTENTES DE CONFORMITÉ DE L'INSTALLATION/L'ENTRETIEN DE BEA, INC.

BEA, Inc., le fabricant du détecteur, ne peut pas être tenu responsable des installations incorrectes ou des réglages inappropriés du détecteur/de l'appareil; par conséquent, BEA, Inc. ne garantit aucune utilisation du détecteur en dehors du but autorisé.

BEA, Inc. recommande fortement que les techniciens d'installation et de services soient certifiés AAADM pour les portes piétonnes, certifiés IDA pour les portes/portails, et formés en usine pour le type de système de portes/portails.

Les installateurs et le personnel de service sont responsables de tester le bon fonctionnement de l'installation avant de quitter les lieux en s'assurant que l'installation du système de détecteurs soit conforme avec les prescriptions nationales et internationales.

Une fois que l'installation ou l'entretien est terminé, une inspection de sécurité de la porte/du portail doit être effectuée selon les recommandations du fabricant ou les directives AAADM/ANSI/DASMA (le cas échéant) pour les meilleures pratiques de l'industrie. Les inspections de sécurité doivent être effectuées pendant chaque appel de service — vous pouvez trouver des exemples de ces inspections de sécurité sur l'étiquette d'information de sécurité (p. ex., ANSI/DASMA 102, ANSI/DASMA 107).

Vérifier que toute la signalisation appropriée de l'industrie et les étiquettes d'avertissement soient en place.

